
Mairie – réunion du conseil municipal du 16 décembre 2014

Ordre du jour :

- Analyse des devis concernant les travaux du logement
- Compte rendu des commissions
- Information sur les « communes nouvelles »
- Questions diverses

La séance est ouverte à 20h00

M. Philippe DEBROUCKER absent est excusé.

Requête de la part d'un habitant :

À l'occasion des travaux d'enfouissement des lignes électriques, un habitant du hameau de la Folie dépose une requête auprès du Conseil Municipal, souhaitant obtenir l'installation d'un éclairage public dans le prolongement de la rue de la Bonne Mare.

Les plans des travaux prévisionnels du S.I.E.G.E. :

Le S.I.E.G.E. (*) à livré à la mairie, les plans provisoires des branchements aux habitations et des éclairages publics dans le hameau de La Folie, un repérage a été effectué le 17déc.2014 par le responsable du S.I.E.G.E., un rendez-vous sera pris avec les propriétaires pour le repérage définitif des connexions.

(*) – S.I.E.G.E. : Syndicat intercommunal de l'Électricité et Gaz de l'Eure

Les devis concernant les travaux du logement :

Des devis ont été fournis pour les rénovations suivantes :

- la remise en conformité du circuit électriques, les devis ne portent pas sur les mêmes niveaux de qualité, M. Sébastien COUVREUX prépare un tableau de comparaison, et contacte les professionnels pour les demandes complémentaires,
- le changement de l'huissierie : les devis sont en cours de renégociation,
- la plomberie et le carrelage : les devis non conformes sont, là aussi, en cours de renégociation.

Compte rendu des commissions :

Le sujet est reporté à la prochaine séance.

Information sur les « communes nouvelles » :

L'état français demande aux petites communes à se regrouper entre elles, pour former des « communes nouvelles » de plus de mille habitants. La volonté est de trouver des économies de fonctionnement dans l'échelon communale. Les petites communes ne souhaitant pas entrer dans ce mouvement, verront à terme une baisse de leur dotation ayant une conséquence sur leur budget. Les conseils municipaux pourront être épaulés par un représentant du Conseil Général ou de la préfecture, des réunions seront programmées entre plusieurs communes pour expliquer la procédure de regroupement.

L'animation du village :

Vous êtes invités à une festivité à l'occasion du nouvel an :

la fête des rois

n'oubliez pas de venir le **dimanche 11 janvier 2015 à 14h00** à la salle de la mairie, pour partager les galettes des rois et quelques boissons dans une ambiance conviviale. Nous vous proposons d'annoncer votre participation dans le coupon en bas de page.

Le calendrier de l'animation du village :

Le calendrier annuel des festivités de St Germain et de La Folie est composé comme suit :

- au printemps – la chasse aux œufs de Pâques,
- en été – la fête des voisins, au début du mois de juin,
- à l'automne – concours de pêche ou match de foot, en septembre,
- en hivers – le nouvel an, avec sa galette des rois début janvier,

ces festivités sont organisées par :

- la commission d'animation, tenue par Karine OLLIVIER et Hervé GLORENNEC,
- la commission enfance et jeunesse, tenue par Thomas CONFAIS,

ces festivités sont prévues pour faire participer tous les âges dans un cadre familiale, soyez tous assurés d'être les bienvenus,

Prochaine séance :

Le prochain conseil municipal se tiendra en janvier 2015.

Participation à la galette des rois à la mairie de St Germain de Fresney et de La Folie le dimanche 11 janvier 2015 à 14h00

La famille _____ participera
seront présents _____ adultes – et _____ enfants